

COIFFURE

Formées à expliquer les coupes



BREVET

La voie pour former des apprentis.
(DAVID MARCHON)

Quatorze coiffeuses de la région neuchâteloise ont le droit, depuis la semaine dernière, de former des apprentis. Elles ont reçu des mains de Claude Gremaud, vice-président de Coiffure suisse, l'attestation certifiant qu'elles avaient réussi le module 2 du brevet fédéral. A cette occasion, elles ont été encouragées à continuer sur la voie du perfectionnement, jusqu'au brevet, voire jusqu'à la maîtrise fédérale. Le directeur de l'Ecole des arts et métiers du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois, Jean-Blaise Matthey, leur a dit leur admiration devant leur engagement à se former... pour former.

En fonction de la demande, un quatrième cours pourrait être organisé dès cet automne à Neuchâtel. La mise sur pied d'un module supérieur est aussi envisagée. /réd

Renseignements au 032 717 40 20 ou via eam@cpln.ch

Les lauréates

Silvia Apothéloz (Peseux), Séverine Balzarini (La Chaux-de-Fonds), Céline Bärffuss (Cernier), Roberta Colaci (Neuchâtel), Cristina De Almeida (Neuchâtel), Marina Fernandes (Le Landeron), Monique Frutschi (Neuchâtel), Maria Libanio (Peseux), Sofia Marta Libanio (Neuchâtel), Stéphanie Morand (Neuchâtel), Valérie Schüpbach (Avenches), Zikrete Selmani (Fribourg), Monique Simon-Vermot (Les Brenets), Guiomar Wyss (Môtiers).

Source : L'Express/L'Impartial
via www.ARCINFO.ch
12.05.09 | 08:38